

Commune d'Anderlecht

Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6

B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 29/06/2026

N/Réf. : AND20347_761_PU

Gest. : AH

V/Réf. : Dossier 54128

NOVA : 01/PU/2028337

ANDERLECHT. Chaussée de Ninove, 671

(= en zone de protection du Scheutbos classé comme site)

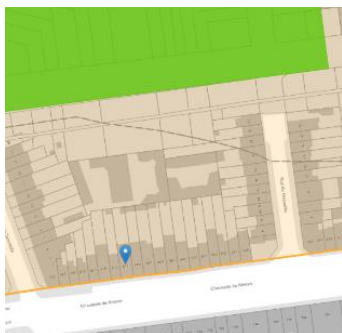
PERMIS D'URBANISME: mettre en conformité l'aménagement des locaux sous-toiture

Demande de la Commune du 09/06/2026

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 09/06/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 24/06/2026, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien © Brugis



Localisation du bien © Google Street View

Les actes et travaux qui font l'objet de la demande sont sans impact sur les perspectives vers et depuis le site classé du Scheutbos qui s'étend à l'arrière de l'immeuble. La demande n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gdelatte@anderlecht.brussels